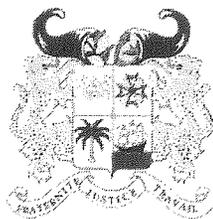


*Mission Permanente
de la République du Bénin
Auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of
the Republic of Benin
to the United Nations*

**DEBAT GENERAL DE LA 73^{ème} SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**INTERVENTION
DE
S.E.M. Patrice TALON, Président de la République du Bénin**

NEW YORK, LE 27 SEPTEMBRE 2018

Madame María Fernanda Espinosa Garcés, Présidente de la 73^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies,

Monsieur António Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies,

Distingués délégués, Mesdames et Messieurs,

Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement qui a dû quitter New York pour répondre à d'autres engagements, m'a chargé de délivrer en son nom et au nom du Gouvernement béninois le message dont la teneur suit :

Citation

Madame la Présidente,

Je voudrais, au nom de la délégation béninoise et en mon nom personnel, vous renouveler mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 73^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies et vous assurer du plein soutien du Bénin.

Je tiens également à féliciter Monsieur **Miroslav Lajčák**, votre prédécesseur pour la qualité du travail accompli durant son mandat et renouveler mes vœux de pleins succès au Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur **António Guterres** dont je salue et soutiens les actions.

J'aimerais également profiter de cette tribune pour me féliciter de l'organisation ici-même le lundi 24 septembre dernier, de la réunion plénière de haut niveau consacrée au thème de la paix mondiale en l'honneur du centenaire de la naissance de Nelson Mandela.

En effet, Nelson Mandela incarne les valeurs essentielles sur lesquelles sont bâties les Nations Unies. Le combat contre toutes les formes de discrimination et la défense des droits fondamentaux de chacun, la sacralisation de la diversité reconnue comme une richesse, la tolérance, le pardon et la réconciliation, la lutte pour la reconnaissance de

la dignité de tous sont autant de leviers qui constituent le socle de son engagement en faveur de la justice sociale, de la liberté et de la paix en Afrique du Sud.

L'Afrique devra toujours une immense gratitude à ce grand humaniste dont le nom restera à jamais gravé dans le cœur et dans l'esprit des Africains de toutes les générations, car il a donné corps au rêve d'une Afrique debout, pleinement elle-même, apportant sa parole et son expérience au développement et à l'humanisation de notre planète.

Je voudrais associer à l'hommage rendu à Nelson Mandela un autre grand Africain, Kofi Annan, 7^{ème} Secrétaire général des Nations Unies dont le charisme et le leadership ont permis à notre Organisation d'enregistrer de grandes avancées. Il mérite tout autant notre reconnaissance pour son engagement inlassable au service de la paix dans le monde.

L'année 2018 a été particulièrement éprouvante pour plusieurs pays. Aussi, voudrais-je renouveler mes condoléances et exprimer ma compassion aux Gouvernements et aux Peuples américains, français, indonésiens, malgaches, néerlandais, philippins, allemands, australiens ainsi qu'à tous les pays insulaires, victimes de catastrophes naturelles au cours de cette année.

Face à un monde de plus en plus agité, en proie à des crises et difficultés de toutes sortes, les pays ont le devoir d'agir de façon concertée et avec une forte détermination.

C'est pourquoi je me réjouis du thème de la présente session, intitulé : « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables. »

Ce thème, du point de vue de mon pays, place les nations devant leurs responsabilités et les engage à œuvrer ensemble, dans un cadre multilatéral, pour trouver les solutions idoines et durables aux défis contemporains.

Le Bénin continuera de considérer que les relations internationales devraient prioritairement se baser sur une coopération toujours plus étroite entre les Etats et sur le fonctionnement harmonieux des organisations internationales dont l'une des

fonctions majeures est de garantir l'intérêt commun et la sécurité collective. Remettre en cause le multilatéralisme serait donc une erreur fatale dans un monde désormais interconnecté.

Le Bénin se félicite également de la conclusion en juillet 2018, ici-même, des négociations sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et attend avec enthousiasme son adoption définitive en décembre prochain à Marrakech, au Maroc. Ce processus, faut-il le souligner, démontre une fois de plus la force du multilatéralisme et notre capacité à nous retrouver sur des enjeux difficiles qui dépassent le cadre étroit de nos souverainetés nationales respectives.

Madame la Présidente,

L'adoption du Programme de développement durable et le démarrage de sa mise en œuvre constituent un pas important dans le processus de promotion du développement des Etats et du mieux vivre des Peuples. L'accélération de sa mise en œuvre est un impératif majeur pour le Gouvernement béninois qui s'emploie à trouver des mécanismes innovants d'accès aux ressources aux fins d'assurer son financement. Ces ressources qui existent en quantité suffisante sur le marché mais restent difficile d'accès, seront en appui aux financements et à l'aide des partenaires au développement.

Je voudrais souligner cependant que du point de vue du Gouvernement du Bénin, l'amélioration de la gouvernance est une condition primordiale pour la réalisation des objectifs du « Bénin révélé » et des ODD.

C'est pourquoi la lutte contre l'impunité et la corruption sont au cœur des actions du Gouvernement et de l'ensemble des Institutions du pays. Au cours de cette année, l'arsenal législatif a été renforcé et une Cour spéciale a été créée puis rendue opérationnelle pour réprimer les crimes économiques et le terrorisme.

Ces mesures sont nécessaires pour garantir que les ressources financières mobilisées servent réellement aux fins prévues. Elles visent aussi à rendre les acteurs nationaux plus vertueux et à garantir la qualité de la dépense publique.

L'ambition du Gouvernement est de faire en sorte que tous les Béninois aient accès à l'eau potable, aux soins de santé primaire, à l'éducation et à la garantie d'une vie décente.

C'est la réalisation de cette ambition légitime qui justifie la mise en place d'un vaste projet d'adduction d'eau en milieu rural et du programme Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) qui vise à fournir la sécurité sociale à tous, en particulier aux couches sociales les plus démunies.

Le Gouvernement du Bénin déploie aussi des actions en vue d'assurer une meilleure santé à l'ensemble de la population. Au nombre de ces actions, celles qui consistent à veiller à la qualité des médicaments commercialisés à des fins thérapeutiques est une exigence majeure de santé publique.

Le Bénin a initié avec vigueur une lutte implacable contre les médicaments de qualité inférieure ou falsifiés qui circulent sur son territoire. Pour venir à bout de ce fléau aux dimensions transnationales évidentes, il est important que la communauté internationale se mobilise dans le cadre d'un partenariat mondial contre l'impunité et l'indifférence, afin de garantir aux riches comme aux pauvres l'égalité dans l'accès aux médicaments de qualité.

Par ailleurs, le Bénin s'est engagé dans une politique de développement du tourisme qui est de nature à produire une croissance rapide à fort impact social. Ainsi, s'appuyant sur sa riche culture, legs historique, le Bénin a entrepris de développer des projets phares dans le domaine du tourisme alliant patrimoines, cultures, modernité et ouverture au monde.

Ainsi, en vue de créer les conditions pour que le tourisme devienne l'un des moteurs de sa croissance économique et de son développement socio-économique, le Bénin a entrepris de construire trois musées dotés des moyens les plus modernes de conservation et d'exposition pour révéler au monde, dans un esprit nouveau, sa contribution et son rôle dans l'évolution de l'humanité.

Le Bénin compte, avec la restitution de ses biens culturels, réhabiliter et offrir au monde, l'épopée de ses rois et de ses amazones, les vestiges du plus grand port ouest-

africain de l'histoire de l'esclavage ainsi que la richesse des arts et cultures de son patrimoine Vaudou.

Bon nombre des œuvres qui témoignent de ce riche passé sont détenues à l'étranger dans des collections publiques et privées. Leur restitution revêt dans ce contexte une dimension réparatrice et économique. C'est pourquoi depuis l'année 2016, le Bénin s'est porté avec détermination sur le front de la restitution des biens culturels à leurs pays d'origine.

Une telle lutte, légitime au demeurant, exige des actions fortes au plan de la coopération internationale. Le Bénin se réjouit de l'accueil positif que les autorités de la République française ont accordé à ses demandes de restitutions.

Toutefois, la question va bien au-delà des rapports franco-béninois. Plusieurs autres pays sont confrontés aux mêmes problèmes. Or, il est loisible de constater que ces problématiques, au-delà de leurs dimensions historique, sociologique ou philosophique, sont faiblement encadrées par le droit international. Le Bénin voudrait inviter les Nations Unies à examiner dans un esprit positif et de coopération, la possibilité de l'adoption d'un instrument international contraignant sur cette problématique.

Madame la Présidente,

La préservation de la paix et de la sécurité internationales constitue un axe stratégique majeur et constant de la politique étrangère du Bénin qui considère les opérations de maintien de la paix comme l'un des moyens les plus importants dont disposent les Nations Unies pour y parvenir. C'est la raison pour laquelle, en dépit de ses capacités et moyens limités, mon pays s'associe depuis plusieurs décennies aux initiatives internationales visant à prévenir les crises et maintenir la paix.

Ma délégation se réjouit donc de l'adoption récente par l'Assemblée générale du projet de restructuration du pilier paix et sécurité des Nations Unies et soutient fortement les actions initiées par le Secrétaire général des Nations Unies visant à augmenter l'efficacité des opérations de paix à travers la définition par le Conseil de Sécurité de

mandats plus précis et l'instauration d'un partenariat plus fort avec les organisations régionales et sous-régionales.

Le Bénin salue et soutient fortement la politique de tolérance zéro mise en place par les Nations Unies pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels dans le contexte des opérations de maintien de la paix et, en tant que pays contributeur de contingents, s'engage à jouer pleinement son rôle à cet égard.

Ma délégation reste toutefois préoccupée par la diminution constante des ressources du maintien de la paix. Le principe consistant à « faire plus avec moins », n'est pas adapté à la complexité croissante des menaces auxquelles font face les soldats de la paix aujourd'hui sur le terrain.

En outre, ma délégation regrette-t-elle le peu de progrès enregistrés sur la question de la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies et réaffirme son soutien au consensus d'Ezulweni réclamant notamment l'attribution à l'Afrique de deux (02) sièges de Membres permanents avec droit de veto. L'aménagement d'une représentation équitable des Etats Membres au sein du Conseil de Sécurité permettra, nous en sommes persuadés, une gestion plus inclusive et plus efficace des grands problèmes politiques contemporains.

Madame la Présidente,

Le Bénin, qui vient de se doter de sa Loi sur la Radioprotection, tient à saluer les efforts de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) en vue de parvenir au plan universel à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins strictement civiles et renouvelle son soutien aux actions en vue de la création d'une Zone exempte de l'arme nucléaire au Moyen-Orient.

Je ne saurais terminer mon propos sans réaffirmer le soutien du Bénin aux efforts des Nations Unies visant à créer un Etat palestinien viable doté des attributs de la pleine souveraineté internationale, vivant côte à côte et en parfaite entente avec l'Etat d'Israël.

Vive les Nations Unies au service de la Paix, de la sécurité, de la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et du développement durable" ./.

Fin de citation

Je vous remercie.